Adresse de l'intersyndicale CGT Solidaires FO Finances publiques 13

Le 20 novembre 2020

Monsieur le Directeur régional,

Vous avez informé le 13 novembre 2020 les organisations syndicales de votre intention d'organiser en audio-conférence une réunion le 20 novembre dont l'objet est :

« dossier emploi-relocalisation des services des Finances publiques dans les territoires ».

Nous savons l'importance et les enjeux pour les agents, pour les usagers, des restructurations menées à la hussarde sous-couvert de l'imposture du « Nouveau Réseau de Proximité » (NRP).

Il s'agit du démantèlement des services de la DGFIP, de leurs implantations, de leur savoir-faire au profit d'une organisation par pôles fonctionnels.
Il s'agit de rendre conforme à l'idéologie néo-libérale une administration au cœur de la République qui a en charge du contrôle des fonds publics et de l'égalité devant l'impôt.
Dans le même temps, les droits et garanties des agents sont remis en cause par la loi Fonction publique d'août 2019 et par l'application zélée de ses principes régressifs à la DGFIP et à la Drfip 13.

Vous souhaitez donc une discussion avec les organisations syndicales représentatives sur la « démétropolisation ».
Aucun document n'est adressé en amont aux représentants du personnel.

Vous savez pourtant que l'organisation du dialogue social et l'intérêt du débat répondent à un principe de base : celui d'avoir les mêmes informations en amont.
Ce n'est pas le choix que vous faites.
Vous préférerez une nouvelle fois tenter de vous livrer à l'exercice de la parole révélée et sous-couvert d'une information, pouvoir afficher une « concertation » dans les documents du prochain CTL.

En pleine pandémie covid, l'administration déploie une énergie formidable pour les restructurations alors que la priorité doit être la préservation de la santé au travail des agents.

En pleine pandémie, les seules visites de la direction locale auprès des agents concernent l'annonce de la liquidation d'un service (CGR) ou des démarchages pour tenter de trouver des volontaires à vos pseudo-groupes de travail.

Vous n'avez même pas participé, contrairement aux directeurs des autres administrations, aux CHSCT sur la situation sanitaire et l'activité des services.

Vous l'aurez compris, nos organisations syndicales ne cautionneront pas votre exercice de communication ; nous ne participerons pas à l'audio-conférence ce 20/11/2020.